

03/01/2023

# DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON  
République Française

Membres afférents au Conseil : 27  
En exercice : 27  
Qui ont pris part à la délibération : 26  
Date d'envoi de la convocation : 19/01/2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-cinq janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

## **Membres présents :**

Mesdames Sylvie BLANCHARD, Christine CASTEUR, Frédérique CHRISTIN, Rita ERIGONI  
Hélène JOSSERAND, Joëlle KRUCHTEN, Florence LA ROSA, Valérie MARZOLLA, Paméla NESTEROVITCH, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Sébastien BOUSSELIN, Michel BOZZACO COLONA, Michel COLLET, Alain GONARD, Bernard GUERS, Jean-Marc MAZAT, Bruno PICHAT, Serge THEBAULT.

## **Membres absents excusés :**

Madame Annie BERLAND qui donne son pouvoir à Madame Frédérique CHRISTIN  
Monsieur Rémy BRUNETTI qui donne son pouvoir à Monsieur Alain GONARD  
Madame Roselyne BURON qui donne son pouvoir à Madame Sylvie BLANCHARD  
Madame Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT  
Monsieur Philippe DORKEL qui donne son pouvoir à Monsieur Michel COLLET  
Monsieur Guillaume LARDON qui donne son pouvoir à Monsieur Bernard GUERS  
Monsieur Olivier RIGAUD

**Secrétaire de séance :** Madame Paméla NESTEROVITCH

**Objet : FINANCES – Vote des tarifs de location de salles 2022, de la remorque podium et de la scène du Centre Innovance pour les associations – Mise à jour**

**Annule et remplace la délibération 09\_12\_2022 du 16 décembre 2022 pour faute de plume**

A la suite d'une erreur de transcription sur la dernière délibération n°09\_12\_2022, il convient de modifier les tarifs de location des salles communales pour les associations.

La commission des finances réunie le 08 décembre 2022 a proposé les montants tels que présentés ci-après.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider les tarifs corrigés applicables aux professionnels **pour toutes nouvelles réservations à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023** tels que proposés par la commission des finances et joints ci-après.

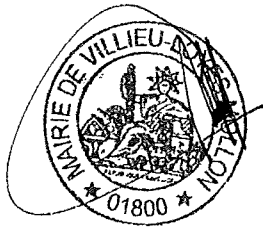
Accusé de réception en préfecture  
001-210104501-20230125-DE\_03\_01\_2023-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2023  
Date de réception préfecture : 31/01/2023

03/01/2023

Voix pour : 26  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le maire,



## Locations des salles communales pour les associations - Tarifs 2023

TARIFS TTC

Salles	Tarif à la journée	Tarif Week-End	Tarifs horaires	Caution
<b>Villieu</b>				
Salle Polyvalente	399 €	519 €	26,60 €	1 197 €
Salle du club des jeunes	98,00 €	127 €	6,53 €	294 €
Salle de la cure AEP	98,00 €	127 €	6,53 €	294 €
<b>Centre Innovance</b>				
Centre complet	934 €	1 214 €	62,27 €	2 802 €
Grande salle hall d'entrée* +	794 €	1 032 €	52,93 €	2 382 €
Salle sud	140 €	182 €	9,33 €	420 €
Hall d'entrée*	187 €	243 €	12,47 €	561 €
Cuisine	187 €	243 €	12,47 €	561 €
<b>Auditorium</b>				
Auditorium	382 €	497 €	25,47 €	1 145 €
Salle de réunion	98 €	127 €	6,53 €	294 €
<b>Loyes</b>				
Mairie annexe	98 €	127 €	6,53 €	294 €
Ex-école de Loyes 1 <sup>er</sup> étage 51 m <sup>2</sup>	98 €	127 €	6,53 €	294 €
Ex-école de Loyes 1 <sup>er</sup> étage 95 m <sup>2</sup>	196 €	255 €	13,07 €	588 €
<b>Mollon</b>				
Maison pour Tous	201 €	261 €	13,40 €	602 €
<b>Ecole</b>				
Préau	191 €	248 €	12,73 €	573 €
<b>Salle de l'A3V</b>				
Salle de l'A3V			5,67 €	255 €

Ménage compris dans le prix

Tarif dégradation table	150 €
Tarif dégradation chaise	25 €

Location remorque podium	316 €
Caution remorque podium	1 052 €

Accusé de réception en préfecture  
001-210104501-20230125-DE\_03\_01\_2023-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2023  
Date de réception préfecture : 31/01/2023